[Insérez la date]

[Nom de votre membre de l'Assemblée nationale (M.A.N.)]

[Nom du compté électoral]

[Son adresse]

Cher/chère [Nom de votre membre de l'Assemblée nationale (M.A.N.)],

Je vous écris en tant que membre de l’industrie canadienne du vin. Comme vous le savez peut-être, l’industrie canadienne de la vigne et du vin a un impact économique de neuf milliards de dollars au Canada. Pourtant, sa croissance est limitée par des restrictions sévères au commerce interprovincial.

Le 28 juin 2012, le gouvernement fédéral a promulgué la loi C-311, abolissant l'infraction pénale fédérale qui empêchait vos électeurs de commander ou de se faire livrer du vin d’une province à une autre dans les limites et les lois établies par ladite province. Bien que cela ait été un grand pas en avant afin de réduire les obstacles au commerce interprovincial, les provinces ont, de leur côté, tardé à adopter des changements. L’environnement juridique actuel limite le potentiel de croissance de l’œnotourisme et des petites entreprises familiales, qui constituent la grande majorité de l’industrie canadienne de la vigne et du vin.

Seuls les Britanno-Colombiens, les Manitobains et les Néo-Écossais ont la possibilité de commander et d’avoir ses vins canadiens préférés livrés à leur domicile. Selon un sondage récent effectué par la firme Nanos, 93% des Canadiens sont en faveur du transport interprovincial de l’alcool (Nanos, juillet 2017).

Le changement législatif permettant aux consommateurs d'acheter en ligne ou en personne, et de transporter des quantités raisonnables de vin d’une province à une autre pour leur consommation personnelle donnerait plus de choix aux consommateurs et stimulerait l’économie canadienne. Chaque dollar dépensé en vin canadien au Canada génère un produit intérieur brut (PIB) de 3,42 $ à travers le pays. Imaginez les possibilités qui s’offrent à nous si nous ouvrions nos frontières interprovinciales à la livraison directe du vin.

Soutiendrez-vous quelques milliers de viticulteurs et de consommateurs de vin canadien?

Sincèrement,

[INSÉREZ VOTRE NOM]

[INSÉREZ VOTRE ADRESSE, VILLE ET CODE POSTAL]